BELGIQUE - BELGIË
5330 ASSESSE
P.P. | 7 | 1439

CRUP' Echos

N° 60
décembre 2002
TRIMESTRIEL -16è année - Éditeur responsable: A. BERNIER, rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET

En quelques lignes...

Ce léger retard de parution nous permet de vous présenter nos meilleurs vœux.

Que vous soyez habitant actuel ou « de cœur » de notre village, voire lecteur occasionnel, nous espérons que 2003 vous accordera la réalisation de vos souhaits les plus chers.

Notre revue continuera au cours de cette année à vous informer de la manière la plus originale possible. La matière première est présente, malgré l'exiguïté de notre village. Nos rédacteurs s'efforcent encore et toujours de vous surprendre par des articles qu'ils espèrent intéressants, drôles voire... passionnants.

Mais, au fait, imagine-t-on encore à Crupet, une année sans parution de « Crup'Échos » ? Ce journal fait désormais partie de la vie du village. Et si son contenu engendre parfois quelques critiques, elles marquent de fait l'intérêt que vous lui accordez.

En vous remerciant de cette lecture assidue, toute l'équipe de rédaction vous souhaite encore une excellente année 2003 !

Les Crup'Échotiers.

La seigneurie de Jassogne, de 1431 à 1789

Jassogne le tilleul et la forge... Photo P André

Jassogne fut jadis un fief apparemment très convoité. Pascal André nous énumère les propriétés successives de cette terre et ses dépendances. P. 21

Le centenaire à l'horizon

Nous entamons la dernière ligne droite qui nous mène au centenaire de la grotte St Antoine. La plus rude, si l'on veut mettre sur pied des festivités dignes du cinquantenaire de 1953.

P. 1 et 2

Le cinquantenaire des grottes 1953

CRUP'Échos

Bulletin de liaison de l'activité de Crupet
rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET
Email : freddy.bernier@swing.be

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE WALLONIE

Forum de rédaction

Pascal ANDRÉ
Freddy BERNIER (Rédacteur en Chef)
Thierry BERNIER
Patrick COLIGNON
Marcel PESESSE (trésorier)
André QUEVRAIN

Compte bancaire

068-2182164-79

Conception graphique n°60

Forum de Crup'Échos

SOMMAIRE

P. 1 Éditorial
P. 2 Cent ans, bourg !
P. 3 Les Travailleurs impénitents..
P. 4 Ève, lève-toi...
P. 7 Au fond de nos wallons...
P.13 Thalasso... t'es rapide !
P.17 In memoriam
P.21 Beaucoup de cense...

Peintures HOUGARDY
Rue de la Gare 7 - 5360 NATOYE
☎ 083 21 23 15

Peintures - Papier peint - Tapis plain
Carpettes - Tapis de pied
Revêtement sols & murs

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermeture du samedi 12h au lundi 9h

Jardisart
25, Chaussée N4, 5330 SART-BERNARD
Tél. 081 40 01 84 - Fax. 081 40 23 10

Architecte paysagiste
création de jardins - pépinière
Devis gratuit sans engagement

QUELQUES DATES À RETENIR EN 2003...

15 mars : soirée de la Macrâle
1er juin : 19e Brocante
15 juin : Centenaire de la Grotte St Antoine
28 septembre : Kermesse annuelle

EDITORIAL

1986 – 2002, 16 ans déjà que notre trimestriel poursuit son petit bonhomme de chemin. C'est donc une fois de plus l'heure des bilans et comme dans toute entreprise humaine il y a des hauts et des bas.

Au niveau du positif, il nous faut souligner cet ensemble de 60 numéros dont un numéro 40 (décembre 1996) qui reprenait une sélection des meilleurs articles classés de façon thématique dans ce numéro spécial. Plutôt qu'un ouvrage « touristique » ce recueil se voulait être un ouvrage de référence pour la mémoire collective des crupétois et destiné entre autres aux nouveaux venus (il reste bien sûr à votre disposition auprès des membres de la rédaction).

Au cours des cinq dernières années, le forum de Crup'échos s'est attaché à poursuivre la recherche historique liée à notre village et ses alentours. Une attention toute spéciale a été également portée à l'environnement et à la façon non seulement de le préserver, mais aussi de le partager de manière agréable avec nos nombreux visiteurs. C'est ainsi par exemple qu'un « circuit des Moulins » a été développé pour servir de trame aux visites guidées ou non, dans le cadre des activités chapeautées par l'ASBL « Les plus beaux villages de Wallonie ».

Cette ASBL a aussi mené à bien, dès 1997, un « Contrat de village » qui outre un diagnostic de l'état du village, présentait des pistes pour l'amélioration de son paysage, de sa structure, des espaces publics et privés, de son habitat ainsi que de la vie socio-économique et culturelle en général.

Crup'échos dès le début s'est engagé à fond dans ces initiatives et vous a fait part de l'avancement des études dans le cadre de la mission d'information que le forum de rédaction avait acceptée. Les promesses du forum de rédaction de tenir les lecteurs au courant de l'évolution des dossiers liés à ce « Contrat de village » sont malheureusement restées lettre morte depuis quelque temps. Soyez assurés que cela est dû à des circonstances tout à fait indépendantes de notre volonté. Un des partenaires ayant décidé de revoir la priorité à accorder à ce « Contrat de village » et surtout aux actions qui devraient en découler, il ne nous reste qu'à patienter dans l'espoir d'une évolution un peu plus positive.

Quoiqu'il en soit, Crup'echos garde la foi en l'avenir du village et restera attentif à tout ce qui le touche de près ou de loin, sous tous les aspects bons ou moins bons. Tout en essayant de respecter un des principes fondateurs du forum de rédaction qui est d'éviter toute forme de polémique, nous nous engageons à continuer notre effort trimestriel pour vous informer de façon agréable certes, mais aussi fidèle à la réalité des choses.

2003 c'est aussi le centenaire de nos grottes. Les crupétois se mobilisent et les bonnes volontés sont les bienvenues pour épauler le comité qui vient de se former (contact peut être pris via le forum de Crup'échos).

Enfin il nous faut souligner l'effort et le soin particulier qu'apporte notre graphiste Thierry Bernier à la réalisation de chaque numéro. Si la lecture de Crup'échos en est devenue plus agréable, c'est à lui seul que nous le devons et nous tenons à l'en remercier. Mis à part la couverture, le présent numéro a cependant été réalisé par d'autres collaborateurs pour des raisons de surcharge de travail en cette fin d'année et ceci en explique la conception un peu plus « classique ».

Freddy Bernier.
Pour le forum de rédaction de Crup'échos.

Li Centenaire

Gn'aurèt t 'aleûre cint ans qui l'brave curè Gèrard
A bâti à Crupet one construction fwârt rare :
Des Grootes artificielles qu'on z'a v'nu veuye sovint,
Tot s'posant mwins questions : Min, brave curè, d'où vint,

Qui c'est nos grands-parints, qu'vo vli fè travailli ?
Comme vo l'avîz d'dja fait divant çà à ROLY ?"
Et poqwè faleut-i qui s'seûye à Saint-Antoine ?
Po nosse tranquilitè, no faleut-i on moine ?

Et poqwè din l'rue Haute, au plein centre do Villadge?
Et nin pu discrètemint au rkwè do grand dalladge ?
Vo z'avî vèyu clair, c'est sûr... Cint ans pu taurd,
Nos d'vrans bin no sov'nu qui v's'avî manquè d'caurs...

Aujourd'hu , c'est co l'minme : nos z'allans tchère trop court,
Si no v'lans arrivè au coron d'nos discours...
Fioz bin vite on mirauke, puisqu'y gna yeu d'pu d'onque
Poqwè gn'aureut-i nin on gènèreux mononke ?

Po nos z aidi asteûre, comme çà stî di s'timps-là!
Pasqui no vlans, po vo, one fiesse à grand èclat!
C'est l'vrai, n'n'aveuns l'èvêque, et l'princesse Clèmentine,
Des monseus, des chatelains, des auberges, des cantines.

Main au jourd'hu n'n'avans des martchands d'compiutresses,
Des tchin-nes di magasin, di raretès et d'choûtresses,
Des fournicheus d'toubac, di whiski et d'porto,
Des fabriquants d'vwètures, et d'moussemints po tortos,

Des hôtels, des restos, et bramint pu d'moyins...
Des usines, des fabriques, qu'avunt nin nos parints...
Alors, c'est dècidè ? Nos z'alans dèmarè?
Main, nos comptans sur vo: s'no v'lans y arrivè...

I faurè totes nos fwaces, lèyi lànos rancoeurs,
Et nos p'tit' dissintions, ET Y METTE TO NOSSE COEUR !!!
A.Q.22/12/02

Le Centenaire

Il y aura bientôt cent ans, que le brave curé GERARD
A bâti à CRUPET une construction fort rare
Des grottes artificielles, qu'on est venu voir souvent,
En se posant maintes questions . "Mais, brave curé, d'où vient,

Que c'est nos grands-parents que vous vouliez voir travailler ?
Comme vous l'aviez fait avant cela à ROLY ?"
"Et pourquoi fallait-il que ce soit à St Antoine,
Pour notre tranquillité, nous fallait-il un moine ?"

"Pourquoi dans la rue Haute, au plein centre du village ?
Et pas, plus discrèteruent, à l'abri du mouvement ?"
Vous aviez vu très clair, c'est sûr.. C'ent ans plus tard,
Nous devons nous souvenir que vous avez manqué d'fiards

Aujourd'hui, c'est pareil nous nous tomberons trop court,
Si nous voulons arriver au bout de nos discours...
Faites bientôt un miracle, puisqu'il y en a eu tant
Pourquoi n'y aurait-il pas un genereux sponsor ?

Pour nous aider maintenant, comme ce fut le cas alors,
Car nous voulons pour vous, une fête à grand éclat...
C'est vrai, nous avions eu l'Evêque, la princesse Clémentine,
Des seigneurs, des châtelains, des auberges, des cantines...

Mais aujourd'hui il y a des marchands d'ordinateurs,
Des chaînes de magasins, de raretés et de GSM,
Des fournisseurs de tabac, de whisky et de porto,
Des fabricants de voitures, de vêtements pour tous.

Des Hôtels, des restos, et tant d'autres moyens,
Des usines, des fabriques, que n'avaient pas nos parents...
Alors, c'est décidé ? Nous allons démarrer ?
Mais nous comptons sur tous: Si nous voulons arriver...

Il faudra toutes nos forces, laisser là nos rancœurs...
Et toutes nos dissensions, Et y mettre tout notre cœur!!!

A.Q.22/12/02

Notre collaborateur André Quevrain (A.Q.) est le seul survivant du comité d'organisation des fêtes du Cinquantenaire des grottes en 1953. A l'époque un comité dynamique s'était formé quelques mois avant le 13 juin 1953 et tout le village s'était investi dans la préparation d'une fête grandiose dont vous trouverez le récit dans notre ouvrage « Sur les traces de Joseph Collot ».
Nous le remercions d'avoir accepté de se joindre au comité du « Centenaire » et de nous communiquer cet enthousiasme qui fut à la base de la réussite de nos parents.

Le Forum de Crup'échos.

LES TRAVAILLEURS.

La chorale de CRUPET, ainsi que l'attestent les inscriptions de notre drapeau, fut constituée au 19è siècle : elle est donc une allègre centenaire, et de loin la plus ancienne association crupétoise …

Aux orgues se sont succédés Joseph COLLOT, Ernest DETRY, Emile CHILIADE, Louis MASSART, Joseph DELVAUX, avec très souvent le relais du célèbre Jean COLLOT, organiste de la cathédrale Saints Michel et Gudule à BRUXELLES, d'Ernest DELVAUX , Roger COCHART, puis récemment Xavier BERNIER, et aujourd'hui Michel HUBLART, professeur d'académie, qui nous accompagne avec beaucoup de science et de patience…

Mais pourquoi LES TRAVAILLEURS ? ? ?
Sans doute parce que l'exécution des chants chorals demande une préparation méconnue, souvent vespérale, et en tous cas bénévole. De plus, généralement les choristes sont des amateurs et le travail qui leur est demandé est plus astreignant pour ceux qui ne connaissent pas la musique : ils répètent ce qu'ils entendent, chantent d'oreille, avec toutes les imprécisions que l'on devine. De plus, le latin qui est à la base du chant grégorien, demande un effort supplémentaire. Longtemps abandonné, il fut remis à l'honneur pendant l'hiver 39-40, sous la houlette de Joseph DELVAUX , qui en était un adepte inconditionnel. Jusqu'en 1960, la chorale de CRUPET était masculine, et ce n'est qu'avec le concile Vatican 2 que les femmes purent accéder au jubé

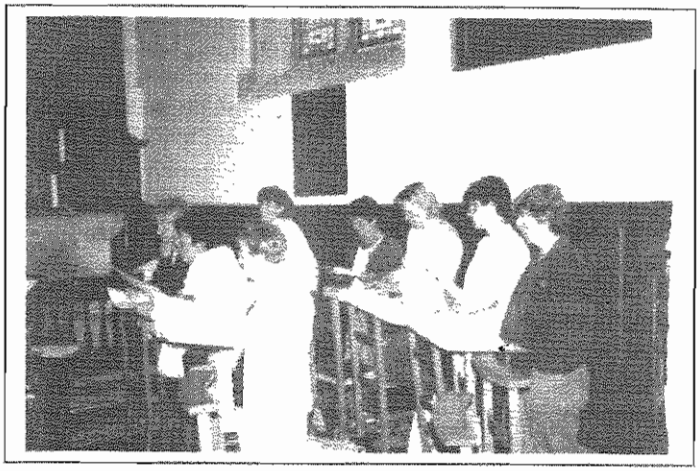

Une répétition en 2002. Comme on peut le constater…
ce sont les hommes qui manquent le plus ! Avis aux candidats !

Si les prestations ont bien lieu actuellement devant l'autel de la Vierge, ce n'est pas seulement pour le bruit dans l'escalier (que font les retardataires), mais surtout parce que les orgues, qui eurent leur heure de gloire (elles venaient du casino d'OSTENDE s'il vous plaît…) sont hors service. Nous attendons d'ailleurs un meilleur instrument que celui qui nous sert actuellement, mais cela c'est une autre histoire…
A tous ceux et celles que le chant choral intéresse, nous signalons qu'il y a des places à prendre ; aucune compétence n'est requise, sauf de la bonne volonté et une dose de bonne humeur…

A.Q.

Reine COLIGE

Pédicure - Podologue

Se rend à domicile
Reçoit les mardi et samedi, de 16 à 20h.

Tél. 081 46.15.54

Rue de Brimez, 127 - 5100 WÉPION

Un « petit bout de femme » bien de chez nous.

appelée à devenir « une grande dame »

En ce mois de novembre pluvieux nous étions nombreux à répondre à une invitation discrète reçue dans notre boîte aux lettres. Et pourtant c'est à une prestation exceptionnelle de Eve Jadot que nous étions conviés. Eve, fille aînée de Claude et Mireille, parvient par son travail acharné et sa persévérance à percer dans le domaine théâtral, oh combien difficile en Belgique.
C'est ainsi qu'elle s'est produite seule sur scène à «La Ruelle aux Baladins » à Namur pour de nombreuses représentations de la pièce « Une femme seule » de Dario Fo et Franca Rame.

Ève Jadot est Premier Prix d'Art Dramatique au Conservatoire Royal de Bruxelles, ancienne élève de Jean Giar. On l'a vue dans divers cabarets (Tchekhov, Foissy, Topor, Ribes, Courteline...) ainsi que dans "La Maison de Bernarda Alba" de Lorca au Théâtre de l'Escalier, dans "La Dispute" de Marivaux sous la direction de Jean Loubry. Prix Arlequin 2002 pour un extrait de "La Femme seule" de Dario Fo et Franca Rame.

Nous vous livrons ci-dessous un article tiré du programme, donnant le contexte et le résumé de la pièce ainsi qu'un texte dans lequel Eve décrit sa motivation.

Contexte

Orgasme adulte échappé du zoo est un spectacle sur la condition et les servitudes sexuelles de la femme. Il est né à Milan en 1977 pour soutenir les luttes du mouvement féministe. Le spectacle a tourné dans toute l'Italie joué par Franca Rame seule en scène et géré par des groupes féministes. La recette de la soirée servait aux différents besoins du mouvement: occupation d'usines, réfection d'un tout de la Maison de la femme, ouverture de consultations... Le spectacle a ensuite fait le tour de l'Europe toujours avec la même philosophie.
A travers Orgasme adulte échappé du zoo, Dario Fo et Franca Rame dessinent plusieurs portraits de femmes de l'ingénue à la maman bohème, de la violée à l'avortée, de l'ouvrière abrutie par son travail à la terroriste. Une galerie de portraits souvent drôles et violents. La femme seule ne fait pas exception.

Résumé

Une femme seule, c'est une femme d'intérieur, la femme d'intérieur par excellence, qui a tout dans sa famille tout sauf l'essentiel : être traitée par les mâles de la maison comme une personne, un individu, et respectée en tant que telle, au lieu d'être utilisée comme objet sexuel et comme domestique non payée.
C'est une femme simple, naïve , elle imite pour s'habiller les modèles de la télévision , elle porte un deshabillé transparent et prétentieux. Elle raconte sa vie, son histoire à une nouvelle locataire qui habite l'immeuble d'en face. Elle n'en revient pas d'avoir quelqu'un à qui parler, à qui se confier, même si c'est de l'autre côté de la rue. Elle raconte sa vie de façon comique, grotesque. On rit, on rit beaucoup à ce morceau mais à la fin, il vous reste dans la bouche un goût d'amertume.
Ce personnage n'est pas inventé. Il existe dans la réalité. On trouve dans ce texte le condensé de tous les lieux communs ou presque tous concernant la sexualité féminine mal employée, le non-respect du mâle, les mélancolies, les désespoirs. Et tout cela ce n'est pas en un autre lieu, en un autre temps.

L'envie et la peur d'être Maria

En novembre 2001, grâce à Daniela Bisconti, j'entrais pas à pas dans le monde de Dario Fo et Franca Rame. Une vraie découverte. Un foisonnement de textes. Tous me parlaient. Tous les personnages me touchaient. Je ne savais lequel choisir. Les récits de femmes avaient cependant ce petit je ne sais quoi de tellement féminin qui ne peut laisser indifférente une femme.
Dario Fo et Franca Rame écrivent dans leur prologue que « Le protagoniste incontesté de ce spectacle sur la femme, c'est l'homme. Ou plutôt son sexe ! ». Franca Rame se pose ici en militante féministe.
Je ne suis pas une féministe convaincue, pure et dure mais je ne peux rester indifférente face à certains faits qui touchent aux femmes. Les femmes violées, séquestrées, mal informées, maltraitées, dépendantes... sont encore très nombreuses. Souvent elles se cachent. Pour leur tendre la main, des panneaux dans les trams : "SOS viol", "Planning familial",... Mais aussi le théâtre. Le déclic, l'envie de liberté doit venir d'elles. Mais les aider dans leur prise de conscience, nous pouvons tous le faire. Et pour cela, je pense que le message de Dario Fo et Franca Rame est toujours d'actualité.
Ce qui m'intéresse aussi, c'est justement la frontière entre l'acceptation et le refus, c'est-à-dire la prise de conscience. Ce moment de déséquilibre qui tout à coup fait que l'avenir ne peut plus être pareil. C'est un moment de suspension qui fait que même si la vie continue dans sa routine, elle aura un autre goût. Et puis, plus que

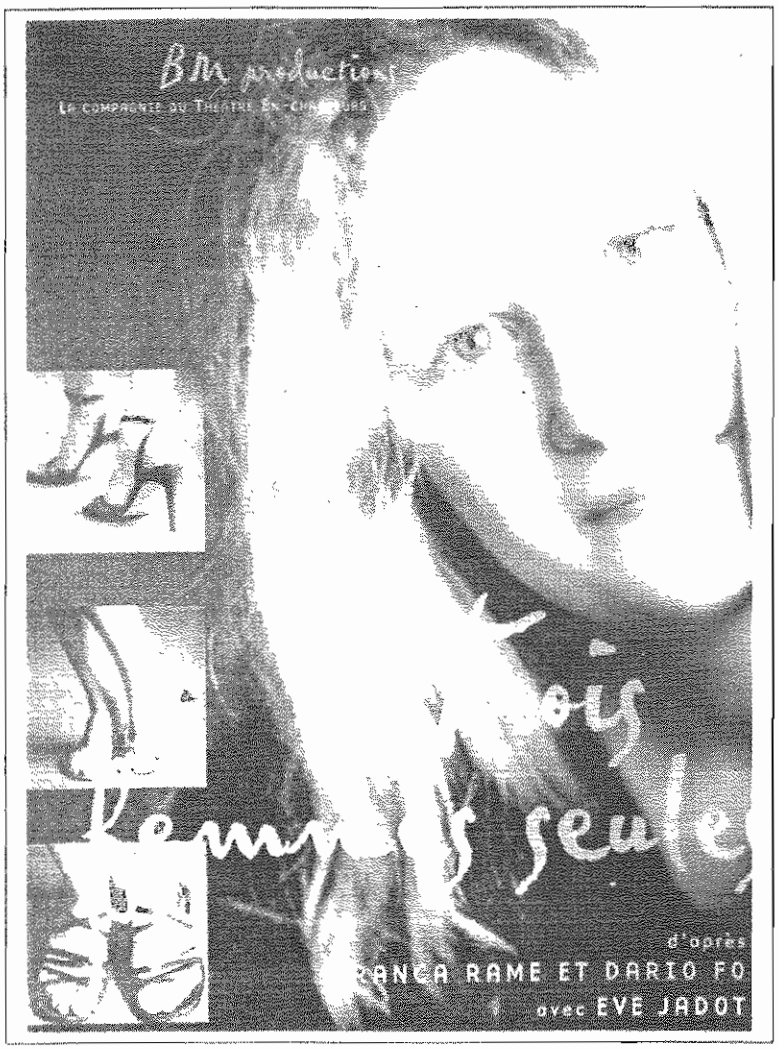

tout, ce qui me donne l'envie de défendre le personnage de Maria sur une scène, c'est la peur d'être Maria dans la vie.
Trente-cinq ans après le séisme des mentalités de mai 68, dans le choc des cultures que nous vivons, parler de la femme, de ses servitudes et de ses envies de liberté n'a malheureusement rien de démodé.
Alors parlons-en !

Ève

Pour avoir assisté à son spectacle, nous pouvons dire que Ève colle à sa vision de la pièce et qu'elle nous a tenus en haleine tout au long de sa prestation exceptionnelle. Le décor sobre était largement complété par sa présence sur scène et l'atmosphère qu'elle a su créer au travers de trois personnages, en fait trois « femmes seules ». Nous tenions à la féliciter et à l'encourager via Crup'échos ainsi qu'à manifester notre fierté de crupétois de la voir monter vers le haut de l'affiche.
Bonne continuation !

F.B. pour Crup'échos.

PS : Ève jouera son spectacle à partir du 4 février à la salle « La Samaritaine » à Bruxelles. Vous trouverez les détails ci-dessous.

TROIS FEMMES SEULES

Comédienne : Ève Jadot

D'après des textes de Dario Fo et Franca Rame
La Samaritaine
Rue de la Samaritaine 16
1000 Bruxelles
02/5113395
Du 4 au 22 février 2003
Mise en scène :Jean-François Brion
Avec la participation de :Renaud Van Camp

- «Une Femme seule» in «Récits de Femmes, orgasme adulte échappé du zoo» de Dario Fo et Franca Rame, Paris, 1986, l'Arche Editions ;
-«La Putain à l'asile d'aliénés » in « Récits de emmes,Témoignages » de Dario Fo et Franca Rame, Paris, 1986, l'Arche Editions ;
- «Je rentre à la maison » in « Récits de femmes (suite) » de Dario Fo et Franca Rame, texte français de Valéria Tasca, Paris, 2002, l'Arche Editions.

Taverne - Restaurant - Crêperie

« Al Besace »

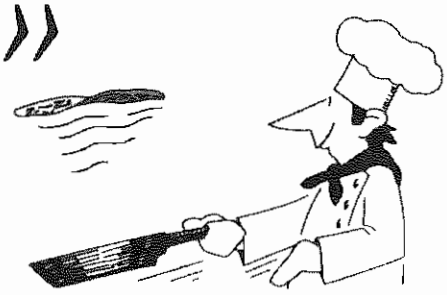

Rue Haute, 11
5332 CRUPET
(Près de l'église) - Tél. 083 69 90 41

RÉPAR - CUIR

RÉPAR CUIR

rue St Joseph, 9
5332 CRUPET

Tél. 083 69 96 82

CUIR - DAIM - SKAI
MOUTON RETOURNÉ

TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION

Quelle place pour le wallon à l'école ?[1]

Généralités

Nous l'avons vu dans l'article précédent, l'école est en grande partie responsable de la disparition des langues endogènes. Elle pourrait être également le meilleur atout de leur sauvetage, à la seule condition qu'existe en ce sens une réelle volonté politique.

Nombreux sont les wallophiles actifs que j'ai rencontrés rejetant l'idée d'un cours de wallon obligatoire, où celui-ci serait enseigné comme une langue étrangère, avec ses règles de grammaire et d'orthographe.
Il me semble en effet absurde d'imposer cela aux générations actuelles pour qui la facilité semble quelquefois tenir lieu de culture ; le wallon est, en outre, une langue parlée avant tout, même si la littérature wallonne est abondante et connaît de nombreux bons auteurs.

C'est donc, je pense, par la petite porte que le wallon et les traditions wallonnes peuvent et devraient avoir une place à l'école : chansons, petites mises en scènes, récitations, découverte du folklore, des expressions familières amusantes. A l'heure actuelle, les initiatives en ce sens ne manquent pas, mais elles sont isolées, et parfois difficiles à mettre en œuvre, faute d'informations. Il existe bien entendu des institutions telles que le CRIWE (voir ci-dessous), mais peu d'enseignants, je pense, le savent et s'en servent.

Le C.R.I.W.E (Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole) et li walon è scole

Le CRIWE est une institution membre de l'U.C.W.[2] qui a pour objectif de promouvoir l'enseignement du wallon et d'aider les enseignants ou les étudiants qui s'intéressent à ce sujet. Le C.R.I.W.E. dispose d'une importante bibliothèque comprenant tant des ouvrages généraux, lexiques, essais de dialectologie, que des œuvres littéraires en wallon, ainsi que des partitions de chansons et d'autres supports pédagogiques. Il édite en outre des cahiers pédagogiques thématiques (La chanson wallonne, Les recettes de cuisine, Les wallonismes,...) et a récemment produit un CD-ROM d'apprentissage du wallon liégeois intitulé « Li walon po turtos », où Tchantchès tient le rôle du professeur. Le C.R.I.W.E. est une mine d'or pour qui s'intéresse à l'enseignement du wallon, mais du fait de sa situation géographique, est plutôt axé sur le wallon liégeois. Signalons qu'il existe également:

- en Hainaut, le Centre Hennuyer d'Animation du Wallon à l'Ecole (CHAWE) et le CAWE (Commission Activités du Wallon à l'Ecole du Hainaut)
- à Namur, le CIWEN (Centre d'Information du Wallon à l'Ecole pour la province de Namur).
- en Province du Brabant: WEB (Walon à l'Ecole du Brabant).
- en Province de Luxembourg: CIDWEL (Centre d'Information et de Documentation sur le Wallon à l'Ecole dans le Luxembourg belge).

---

[1] Cet article fait suite à l'article « Etat des lieux du Wallon aujourd'hui » paru dans le numéro précédent et est extrait du mémoire de fin d'études à L'IMEP Namur, présenté par Xavier Bernier, Lauréat en Pédagogie musicale.
[2] Union Culturelle Wallonne. – Liège.

Le CRIWE est toutefois la seule de ces institutions qui bénéficie d'un secrétariat permanent.

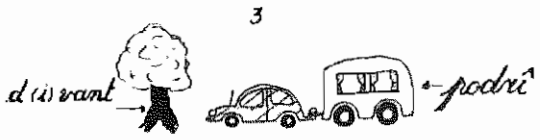

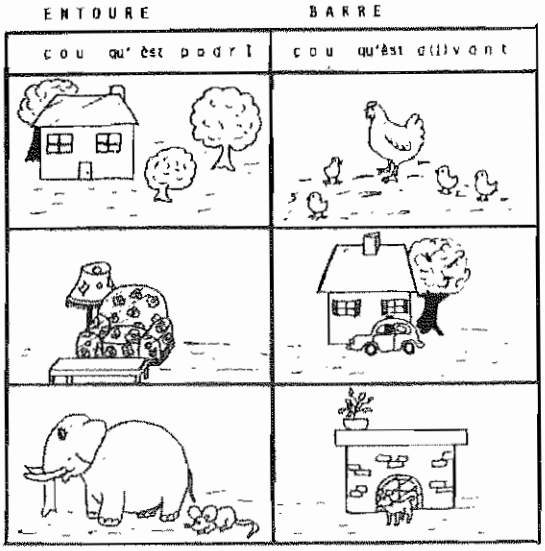

Je ne me suis, hélas ! que très peu penché sur la question. Il semble toutefois que ce genre d'initiatives donne de très bons résultats par rapport aux objectifs.

Les cahiers du CRIWE, entre autres, offrent des supports pédagogiques très intéressants pour ce genre d'activités. En voici un exemple.

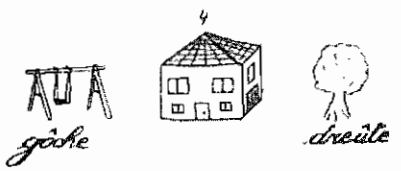

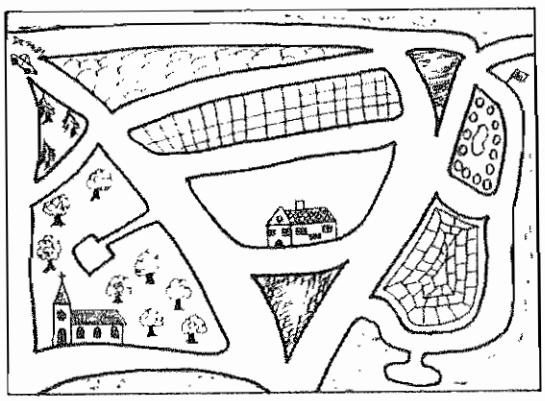

Prindez l 'prumîre rowe a gôche,
astion pwis l 'prumîre rowe a dreûte,
l 'prumîre rowe a gôche,
l 'prumîre rowe a dreûte;
l 'deûzinme rowe a gôche,
l 'prumîre rowe a dreûte,
l 'deûzinme rowe a gôche,
l 'prumîre rowe a gôche, et po fini, l 'prumîre a gôche,

W i c e è s t a n s - g n ' ?

Sur le site web de l'association Li Ranteûle, Lucien Mahin fait un bilan des actions du Walon è scole... pas très positif.

« Les matières "normales" de l'enseignement d'une langue ont été effectivement enseignées. Mais c'est certainement la compréhension passive de textes littéraires qui a été privilégiée. Vient ensuite l'expression orale, également passive, puisqu'il s'agit de récitation de textes. Certains enseignants ont insisté sur la connaissance passive du vocabulaire; d'autres sur la grammaire, mais toujours en comparaison avec celle du français. L'expression écrite a été présentée d'une façon rigide en utilisant les concepts d'"orthographe" et de "faute" comme dans une langue normalisée (en occurrence le français, langue particulièrement rigide sur ces points). Ceci a conduit au terrible "complexe de faire des fautes", sûrement un facteur inhibant important de l'expression écrite.

En ce qui concerne la pédagogie, aucun semblant d'harmonisation de programme au niveau de toute la Wallonie n'a jamais été tenté à ma connaissance. Chaque enseignant est aussi son programmateur et son inspecteur. D'où,

évidemment, un enseignement hyper-localiste. En règle générale, l'enseignement du wallon est fait en français. Le mots difficiles sont traduits en français. Les récitations ou ses répétitions théâtrales sont dirigées en français.

Seule une très faible proportion d'enfants scolarisés en Wallonie a pu bénéficier de cours de wallon. Sûrement moins de 5 % sur la période 1975-1995. Ceux qui en ont bénéficié étaient scolarisés dans des structures d'enseignement très traditionnelles (population d'élèves homogènes provenant d'un village, enseignant provenant de la proche région). *Li walon e scole* fut très peu dispensé dans les grandes villes et jamais, à ma connaissances à des populations scolaires provenant en majorité de zones non wallonnes (émigrés, quartiers résidentiels d'expatriés de pays riches) ou dans des écoles qui recrutent leurs élèves plutôt dans des classes sociales élevées. Le wallon n'a jamais été enseigné à Bruxelles, en Flandre ou dans les Ambassades belges ou représentations de la Région Wallonne à l'étranger.

Si on envisage la possibilité de s'exprimer en wallon dans une conversation normale, je n'ai pas rencontré d'anciens élèves du *walon e scole* ayant cette habilité. »

Néanmoins, Lucien Mahin considère que Li walon è Scole a considérablement aidé à l'évolution de l' « image de marque du wallon » :

« Surtout la vision de la langue wallonne n'est plus entachée d'images négatives dans l'inconscient collectif: wallon langue grossière, langue d'arriérés, langue réservée à des cercles très restreints.

Ceci est un acquis formidable qui permet d'envisager d'utiliser le wallon dans toutes sortes de circonstances où il était peu employé jadis, ne fût-ce que dans les réunions entre *waloneus*. De même, il est permis maintenant d'envisager d'enseigner leur avant-première une majorité des petits Wallons

Ce simple propos aurait déclenché la risée publique il y a à peine 20 ans. »

Chansons wallonnes en maternelle-les travaux de Nelly Triki

Nelly Triki est aujourd'hui retraitée, mais a connu, durant les années 70 et 80, une renommée internationale parmi les enseignants de l'école maternelle et primaire. Cette institutrice maternelle liégeoise, passionnée et expérimentée, dotée d'un goût pour la musique et la composition, a produit de nombreux disques de chansons (en français) pour les enfants, qui se distinguent de la production habituelle par le fait qu'elles ont avant tout un objectif pédagogique. Elles sont destinées à être utilisées en classe par les enseignants avec des finalités extra musicales qui répondent exactement aux besoins des tranches d'âge auxquelles elles sont destinées.

Les chansons et leurs applications pédagogiques étaient testées en classe par Madame Triki, puis par ses collègues, avant d'être enregistrées et produites.

A la demande du C.R.I.W.E., Madame Triki a élaboré, au début des années 80, un disque et une méthodologie destinés à l'apprentissage du wallon à l'école maternelle. L'ouvrage s'intitule *Si nos tchantîs ?*. Chacune des quatre chansons que comporte ce disque est accompagnée d'un glossaire, d'illustrations facilitant l'apprentissage et la compréhension, ainsi que des conseils pour une éducation gestuelle de l'enfant, en rapport avec les paroles de la chanson.

.... le travail proposé avec les petits est en effet très intéressant et dépasse le cadre de l'apprentissage du wallon. Comme l'explique Madame Triki, ces chansons correspondent bien à l'imaginaire des enfants à cet âge et ceux-ci suivent avec beaucoup de plaisir les histoires qu'elles proposent. Elles servent à l'apprentissage de la gestion de l'espace, à la découverte de réalités toutes simples de la vie quotidienne. « L'éducation gestuelle a pour but de préparer l'enfant, indirectement, à l'écriture, en développant la maîtrise des doigts, et l'assouplissement de la main et du poignet. »

L'apprentissage doit évidemment se faire très progressivement, un peu chaque jour pour familiariser peu à peu l'enfant avec cette langue qu'il ne connaît plus, mais dont les sonorités expressives l'amuseront certainement.

Si les conceptions pédagogiques ont sans doute évolué depuis la parution de ce disque, celui-ci reste d'actualité puisqu'un enseignant l'a récemment utilisé avec beaucoup de succès, dans une classe comprenant pourtant peu de petits wallons « pure souche ». Une version française fut également apprise aux enfants, mais avec moins de succès.

Cette expérience de Madame Triki fut donc une grande réussite, mais n'a malheureusement pas, à ma connaissance, fait d'émules... La chanson wallonne à vocation pédagogique reste un filon tout à fait inexploité.

Précisons également que les textes sont en wallon liégeois ; on peut bien sûr envisager une adaptation dans d'autres variantes régionales de wallon... il vaut mieux pour cela s'adresser à un spécialiste.

Formation des enseignants

Les écoles normales dont le Pouvoir Organisateur le souhaite ont la possibilité d'organiser un cours de wallon pour leurs étudiants, mais à l'heure actuelle, seule la haute école de la ville de Liège I.E.S.P. Jonfosse, a pris cette initiative.

« Lors des multiples réformes, les écoles normales devaient choisir des options facultatives et l'école normale de Liège a choisi le wallon comme option facultative dans les années 80. Cela ne marche pas mal. Ensuite les options sont devenues obligatoires depuis maintenant 15 ans. Il n'y a pas mal d'étudiants qui viennent nous voir de temps en temps pour leurs stages et mémoires. Avant cela n'existait pas du tout.

Pour l'Ouest (Charleroi), il y a une section facultative à l'ISMA. Cela dépend du nombre d'élèves qui s'inscrivent et en fonction du nombre de candidats le cours facultatif est donné ou non. »

Le CRIWE organise également des cours en « formation continue ».

« Ces formations continuées des maîtres ont eu lieu dans des cadres un peu bizarres, car par exemple l'association du libre préférait le mini-foot au wallon ou des choses comme cela. Quand Jean-Pierre Grafé était ministre et ensuite à une ou deux reprises, on a eu des subsides particuliers pour faire des formations continuées à Charleroi, Namur et Liège, et aussi dans le Luxembourg. Cela ne marchait pas fort. Parfois les inspecteurs cantonaux ou les directeurs d'école n'autorisaient pas ces formations continuées. Les maîtres eux-mêmes étaient intéressés mais on les décourageait alors qu 'il y a une base juridique par décrets permettant ces activités de formation. Il y a entre autres une survivance de mauvais réflexes de certains fonctionnaires. »

Dans un article paru dans Walo+gazète, de Patrick Delcourt, professeur de Pédagogie du Wallon à l'Ecole à la Haute Ecole IESP-Jonfosse, résume les apports essentiels de la connaissance du wallon par les futurs enseignants.

« Un des objectifs majeurs du cours de Pédagogie du Wallon à l'École est d'amener les élèves à intégrer le wallon dans une matière de leur choix après avoir appris à construire des leçons types au départ de « documents wallons ». Il est évident que la matière qui se prête le mieux a ce genre d'exercices est tout naturellement le français. Le wallon, comme le français est une langue romane provenant en ligne directe du latin et il n'est pas inutile de redéfinir à nos étudiants le wallon dans l'ensemble des parlers d'oïl. Ce préambule au cours (cours axé prioritairement sur l'éveil de la culture wallonne au départ de textes, principalement) s'enrichit d'une introduction à la grammaire wallonne très utile pour pouvoir atteindre les objectifs que le cours s'est fixé.
Les possibilités d'intégrer le wallon au cours de français sont innombrables. Les leçons de ce type suscitent de multiples réflexions linguistiques quant à la proximité des deux langues romanes, quant à leur évolution respective, quant à leur perméabilité à d'autres langues, etc...

Exemples :

1° place du pronom personnel dans certains emplois des verbes pronominaux
- La Fontaine (17ème) ; *La Grenouille qui se veut faire aussi grosse que le boeuf.*
- Bailleux(19ème) : *Li rinne qui s'vout fé ossi grosse qui l'torê.*

Dans ce cas, coïncidence des deux langues.

2° comparons *quaerere* (chercher) *qwèri* (chercher)
quérir- chercher

En ce qui concerne les autres matières (histoire, géographie-toponymie, sciences) : tout nous parle wallon dans notre Wallonie. Il n'est pas de stage où l'on ne constate de leçons ayant pour thème le Musée de la Vie wallonne (folklore, us et coutumes), les marionnettes (Tchantchès), la mine (extraction du charbon, condition des ouvriers), Charlemagne, Pâques, la ferme, etc...
Un autre objectif, essentiel est de donner aux élèves normaliens la possibilité de pouvoir corriger ou d'améliorer leur français et ce faisant d'améliorer le français de leurs futurs élèves, grâce au wallon. A l'heure actuelle, dans les classes, on constate de plus en plus une connaissance latente du wallon. Cette phase latente qui succède à une phase passive (on comprend le wallon mais on ne le parle plus), phase passive succédant elle-même à une phase active (on comprend et on parle le wallon) est sans doute, et cela par rapport au but que nous poursuivons, l'étape linguistique la plus pernicieuse. En effet, le wallon est entré dans l'inconscient linguistique collectif (cas où les parents et les grands-parents ne parlent plus du tout le wallon) et l'étudiant n'est plus capable dans certains cas de discerner la frontière qui sépare la langue maternelle (le français de la langue que nous dénommerons "langue affective": le wallon). Nous avons toujours pensé qu'il fallait amener les élèves à concevoir ce bilinguisme français - wallon très particulier que nous connaissons :
le français étant la langue vernaculaire, la langue de l'abstraction; le wallon pouvant être défini comme langue de l'affectivité.

C'est alors que l'école doit prendre le relais des parents afin de réparer la confusion linguistique ainsi créée. On constate trop de fautes de français qu'elles soient écrites ou orales, chez nos futurs enseignants, à cause de la méconnaissance de la langue wallonne. Une attitude normative de type "dites comme ceci, ne dites pas comme cela" s'est toujours révélée pédagogiquement incorrecte. Il faut donc enseigner le wallon afin d'améliorer sensiblement ce qu'on appelle dans la Haute École la Maîtrise de la Langue Française Orale et Écrite Dans ce sens, l'étude du wallon peut être l'instrument de la réussite.

Quelques exemples

- remédier à cette faute courante qui est d'accorder le verbe à la troisième personne du singulier, alors que l'antécédent est d'une autre personne.
- trouver la graphie correcte d'un mot français grâce au wallon.
- corriger l'emploi incorrect des auxiliaires sous l'influence du français régional.
- remédier à l'emploi incorrect de certains pronoms relatifs et notamment "dont" et "lequel" avec préposition.
- etc...

Il existe toute une série de documents édités par le CRIWE, mis à la disposition des enseignants et les travaux de fin d'étude réalisés par nos étudiants à l'IESP trouvent, eux aussi, leur légitimité dans la voie pédagogique. De même, les stages démontrent l'adéquation parfaite du wallon au service d'un projet donné comme en témoignent, par exemple, ces activités de psychomotricité menées entièrement en wallon avec les tout petits (3-4 ans) dans l'enseignement communal liégeois.
Depuis 1983, le cours de Pédagogie du Wallon à l'École s'adresse aux étudiants des deuxièmes années préscolaires et primaires de l'IESP Jonfosse. Pour les raisons que nous avons dites, nous pensons que

l'ensemble des étudiants wallons et particulièrement ceux qui se destinent à l'enseignement sont concernés par un cours de ce type (notamment les régents en français à qui le cours n'a pas encore été offert).
Nous n'avons voulu aborder ici que quelques questions d'ordre linguistique ou pédagogique mais il est évident que parallèlement nous nous efforçons de révéler à nos étudiants la particularité régionale qui nous identifie (le cours est axé sur l'éveil de la culture wallonne). C'est cette prise de conscience qui nous permettra de participer à une démocratie culturelle plus vaste que nous appelons de nos vœux. »

On le voit, la connaissance de la langue wallonne dépasse, au niveau de l'enseignement, les seuls aspects affectif ou identitaire : elle a une réelle utilité dans d'autres disciplines

Conclusion

Pour donner une chance de survie au wallon, il est donc indispensable de voir apparaître une politique beaucoup plus volontariste, sans quoi notre langue traditionnelle se noiera inéluctablement dans la soupe culturelle mondialisée.

L'un des éléments de cette politique volontariste serait, selon moi, l'obligation pour toutes les écoles normales de Wallonie, d'organiser et de promouvoir un cours de wallon pour les étudiants qui le souhaitent.

C'est ici, je pense, que se situe tout l'intérêt du *r'fondou*,[1] ou en tout cas d'un lexique global qui reprendrait un nombre limité de versions standardisées (autour des centres importants : Liège, Namur, Charleroi, Nivelles, Ardenne...) pour un même terme.

Parmi les outils possibles pour mener à bien une telle politique il y a évidemment la chanson wallonne...

(Ceci est une autre histoire que je vous réserve pour un prochain numéro).

X.Bernier.

[1] Ou appelle ainsi une langue wallonne à créer, commune au différentes régions, qui ne devrait pas se substituer aux dialectes existants, ni consacrer la domination de l'un ou l'autre de ceux-ci ; elle serait essentiellement langue écrite et devrait surtout se consacrer aux réalités d'aujourd'hui. Un prochain artiele vous parlera de ce « r'fondou» plus en détail.

cordonnerie
André
MOREAUX

Rue St Joseph, 3
5332 CRUPET - Tél. 083 69.94.14

LI REVE DA GASTON

Qui est-ce qui n'a jamais sondgi dol né qui l'aleut inventè on' engin, on système D, on truc qui permètreut d'awè pu aujîe, ou do fè pu simpe ci qu'on aveut todis vèyu fwârt compliquè ou irréalisâbe ? Et les cis qui trouv'nut les idées, puis qui sont capâbes do les réalisè d'leu mwins, mèrit'nut l'admiration da tortos...C'est co sovint cèt-là qui n'ont nin l'boûsse po sîre, et bin rate leus projets tchéyenut è l'éwe.Main volà : quand on s'rèwîye, on z'a bin vite compris qui l'système existèye dèdjà dispeuye bin lontint...
Sins s'fè l'gros cô, main avou bramint d'volontè, Gaston vleu fè l'pu possipe po ses frères les handicapès : li monorette esteu connue din tote l'Europe, et les commandes continu-unt à arrivè à l'usine d'Herstal... Si maujone dol rue des Lodges aveut stî copiée pa mwins architectes, elle aveu fé l 'bonheur d'one masse di stroupis...
Nosse Gaston ni vleut nin terminè s'vîe sins utilisè ses millions à on projet bramint pu important, à one idée qué lî troteu ol tiesse dispoye bin lontimps.Si rêve esteut do réalisè on'hopital spécialemint réservè aux handicapès : i sèreut adaptè à chaque cas, i sèrcut pu luxueux qui tos les cis qu'existèyenut pa tos costès.Di pu, i vleut qui l'hopital seuye aclapè à on'hôtel cinq sitwèles, avou l'pu gand luxe possipe, et totes les ayesses modernes.
I gn'aureut on garadge po rindgi et rimette à pon les engins : lavadge,entretien et reparations to sèreut prévu.Les engins paurunt démarè et dècolè pa tos les timps... bref, i n'falleu pon d'problème pa l'satisfaction des handicapés...
Mais volà, si-t-esprit inventif ni s'contînteu pu des architectes traditionnels, pasqu' il avunt yeu l'air do l'prinde por on fou, et puis, il vleu on gran bâticheu, capâbe do réalisè one sakwè d'grandiose...
I s'sov'neut d'on colonel do génie, pensionnè d'vant l'heure, et qu'aveut réalisè des véritabes chef-d'œuvres à l'armée : c'est à lî qui vleu confyi ses idées...

TRADUCTION :

LE REVE DE GASTON
Qui n'a jamais pensé nuitamment qu'il allait inventer un engin, un système D, un truc qui rendrait la vie plus facile,ou de faire plus simple ce qui avait toujours paru fort compliqué, voire irréalisable ? Et ceux qui trouvent les idées, puis qui sont encore capables de les réaliser de leurs mains, méritent l'admiration de tous... Mais ce sont souvent ceux-là qui n'ont pas les moyens financiers pour y arriver, et bien vite leurs projets tombent à l'eau. Mais voilà : au réveil, on a vite compris que l'invention existait déjà depuis bien longtemps...
Sans se faire un gros cou, mais avec beaucoup de volonté, Gaston voulait faire le plus possible pour ses frères les handicapés : la monorette était connue dans toute l'Europe, et les commandes continuaient à affluer à l'usine d'Herstal ... Sa maison de la rue des Loges avait été copiée par de nombreux architectes, et avait fait le bonheur de maints estropiés...
Notre Gaston ne voulait pas terminer sa vie sans utiliser ses millions à un projet beaucoup plus important, à une idée qui lui trottait dans la tête depuis bien longtemps. Son rêve était de réaliser un hôpital spécialement réservé aux handicapés : il serait adapté à chaque cas, il serait plus luxueux que tous ceux qui existent par tous côtés. De plus, il voulait que cet hôpital soit adjoint à un hôtel cinq étoiles, avec le plus grand luxe possible, et toutes les commodités modernes. Il y aurait un garage pour ranger et remettre en état les engins : lavage, entretien et réparations, tout serait prévu. Les monorettes pourraient démarrer et décoller par tous temps... Bref, il ne voulait aucun problème, pour la satisfaction des handicapés...
Mais voilà, son esprit inventif ne se contentait plus des architectes traditionnels, car ils avaient eu l'air de le prendre pour un fou, et puis, il voulait un grand bâtisseur, capable de réaliser une œuvre grandiose...
Il se souvenait d'un colonel du génie, pensionné avant l'heure, et qui avait réalisé de véritables chef-d'œuvres à l'armée : c'est à lui qu'il voulait confier ses idées...

A.Q. NOV.2002 POUR CRUP'ECHO N° 60

Suite et fin dans le prochain numéro
RETROUVEZ L'HISTOIRE DE GASTON DANS « LI CHWES » (mensuel)
ABONNEMENT ANNUEL : 10 EUROS A verser au compte N° 751-2002976-63 de l'ASBL « Li Chwès »..4, rue des Granges à 5100 WEPION.
Attention : textes en wallon seulement...

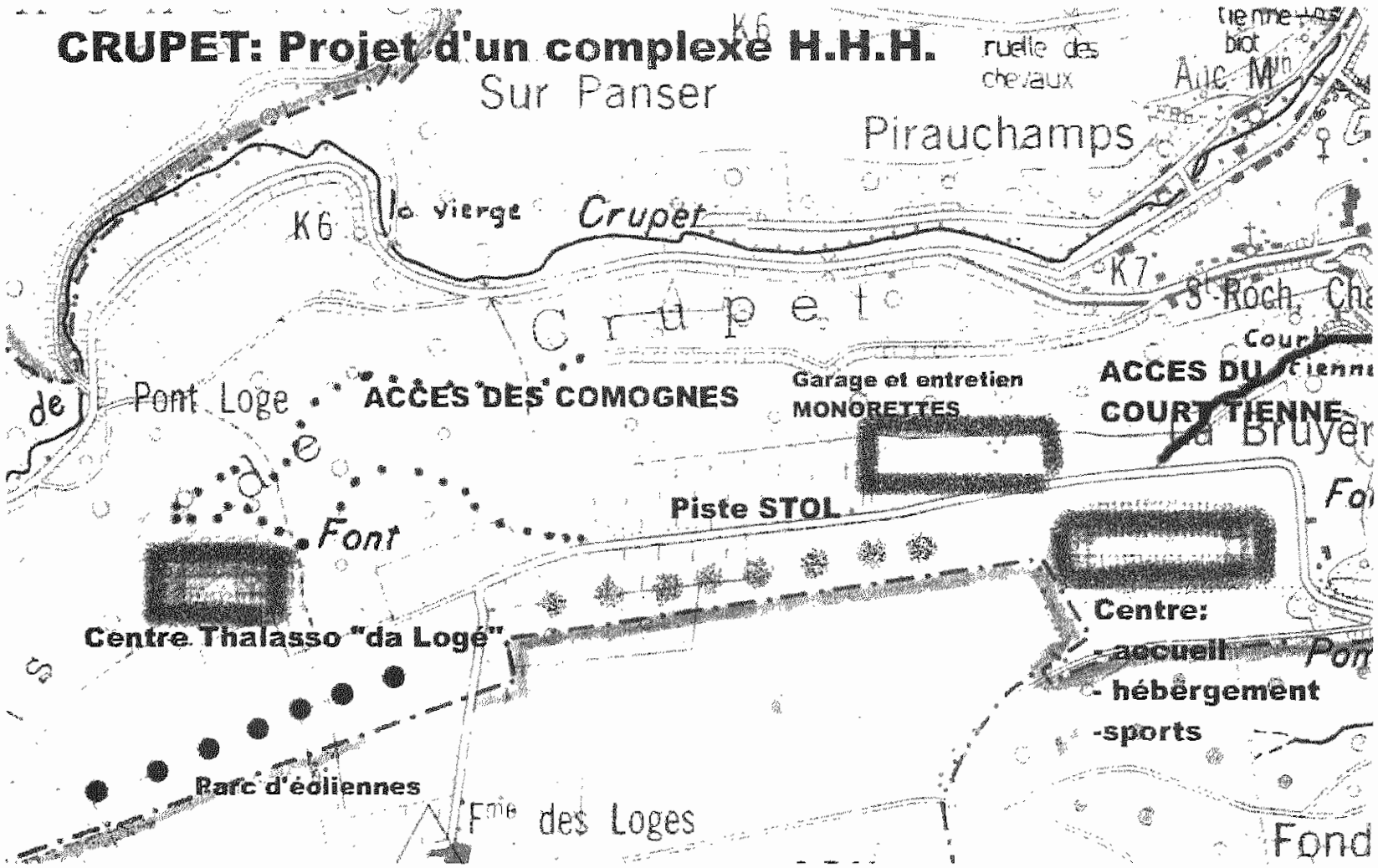

Implantation :

- Le plateau des Loges convient parfaitement pour ces installations. Une route d'accès est à réaliser sur l'emprise du « court-tienne » (chemin vicinal existant) et via la route du plateau on rejoint Crupet via le Centre Thalasso « da Logé » (à construire) par une route à flanc de coteau qui se greffe sur un chemin forestier existant connecté à la rue « Pirauchamps ».
- Entre le « Centre H.H.H » et le Centre « da Logé » le terrain quasiment horizontal sur un peu moins d'un kilomètre, permet la réalisation d'une piste pour hélicoptères et avions à décollage et atterrissage courts (STOL).

Avant-projet du Centre H.H.H.

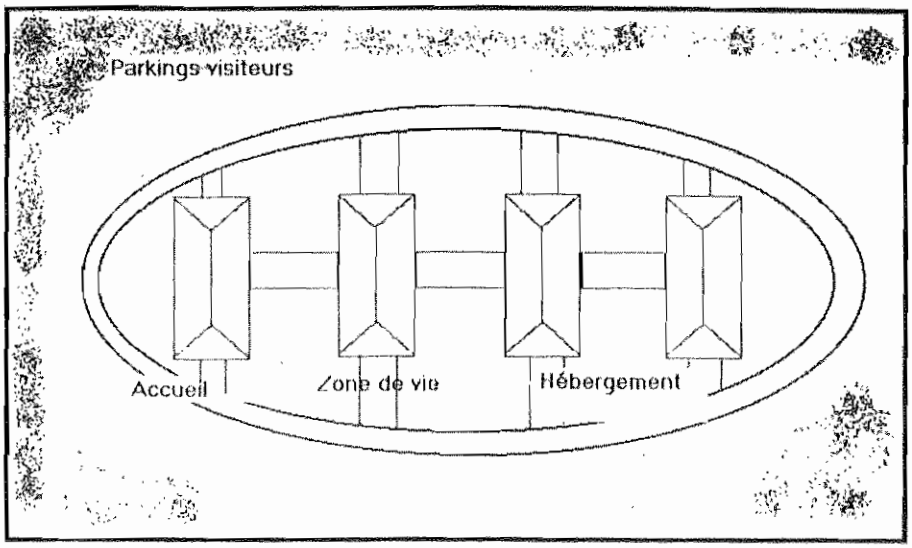

Avant-projet Hangar

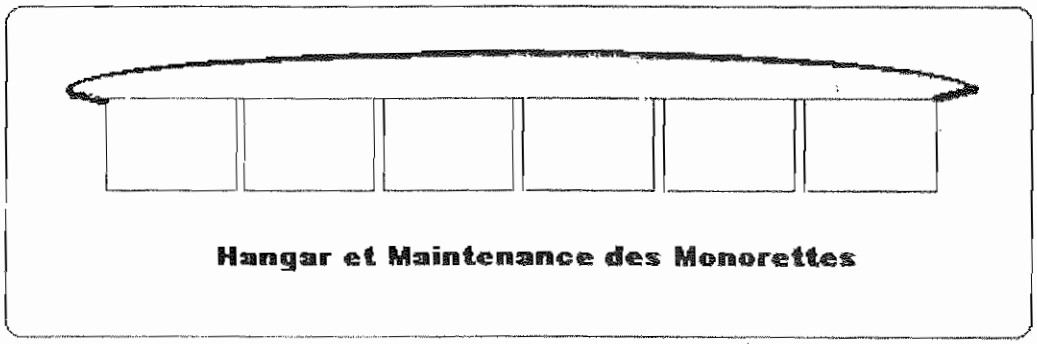

Le Centre « da Logé »

A cet endroit les Crupetois eurent jadis l'idée de construire un captage. Malheureusement l'eau s'étant révélée impropre à la consommation, les installations ont été abandonnées. L'idée est de réaliser à cet endroit un centre de thalassothérapie qui utiliserait l'eau du captage. Les toitures des bâtiments cafétéria - vestiaires orientées plein Sud porteront des panneaux solaires qui garantiront l'autonomie énergétique du Centre Thalasso ainsi que de tout le complexe en co-ordination avec le parc d'éoliennes à réaliser à proximité.

Centre Thalasso "da Logé"

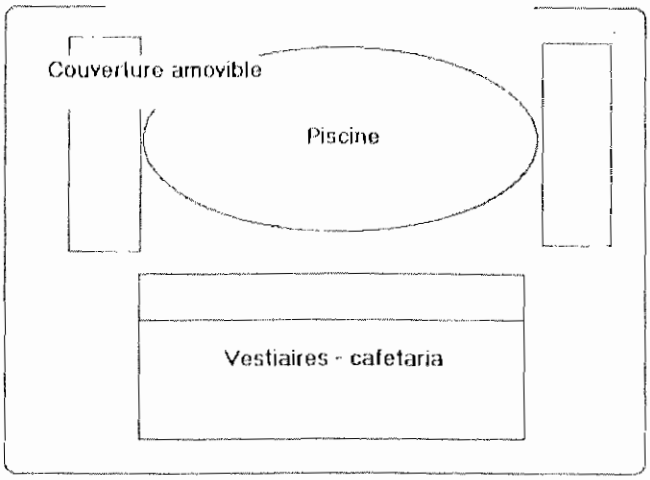

Testez-moi!

Elle ne se contente pas d'être belle. Testez-la!

Belle, techniquement affûtée, la Mazda6 (Sedan, Hatchback ou Sports@Wagon) possède un redoutable pouvoir de séduction. Ajoutez-y un caractère enjoué et une solide dose d'ingéniosité et vous comprendrez pourquoi vous cédez à son charme. L'esprit tranquille : la Mazda6 offre une gamme complète d'équipements de sécurité, 12 années de garantie contre la rouille perforante et 5 ans de Mazda Road Assistance. Cerise sur le gâteau, elle répond déjà aux normes d'émission Euro4, une première pour les Diesels. Tout profit pour l'environnement et vos finances. De fait, vous bénéficiez d'une remise sur la taxe de mise en circulation.

Sur les versions Diesel*, vous ne payez même pas un euro de TMC !

LA SECURITE DE SERIE :
- 6 airbags
- ABS avec répartiteur électronique de freinage
- assistance freinage
- antipatinage
- contrôle dynamique de stabilité

LE CONFORT DE SERIE :
- airco manuel
- vitres avant et rétroviseurs électriques
- installation audio modulaire
- dès la finition TSi : airco automatique, cruise control, ordinateur de bord, volant cuir, vitres arrière électriques

GARANTIES DE SERIE :
- 3 ans (max 100.000 km) de garantie totale
- 12 ans contre la perforation par la rouille
- 5 ans de Mazda Road Assistance

NEW Mazda 6: déjà à partir de €19 999. A tester d'urgence chez votre dealer Mazda.

*à l'exception du Sports@Wagon 136 ch

mazda

Garages QUEVRAIN

Erpent 081 32 05 11 - **Crupet** 083 69 90 99

http://www.quevrain.be

André BERNIER est né à CRUPET en 1937, et y a vécu pendant de nombreuses années. Il nous a quittés ce 21 décembre, après une longue maladie et beaucoup de souffrances. Il exerça le dur métier de chauffeur routier international, avant de s'occuper de l'entretien des pelouses et jardins de ses proches. Marié à Gilberte BRASSEUR, il émigra à DURNAL , tout en restant attaché au terroir crupétois. Nous retiendrons de lui qu'il avait le goût du travail bien fait, dans la simplicité et la serviabilité.

Hermance PESESSE s'en est allée au seuil de sa 93ème année. Née à Florée elle avait rejoint Crupet, enfant, au sein de la nombreuse famille. Elle avait épousé Marcel HOUBION dont elle avait eu quatre enfants. Elle habitait depuis de longues années dans sa coquette maison au bord du Ry de Mière, en face de la Ramonette. Entourée et choyée par ses enfants et sa petite fille elle s'est éteinte paisiblement sans bruit comme elle avait vécu.

Que les familles de ces défunts trouvent ici l'expression de toute notre sympathie.

Le Forum de Crup'échos.

FUNERAILLES ET FUNERARIUMS

HENNUY

RUE DE LENNY N° 107A & 93
5360 NATOYE
TEL 083/ 21.24.47 & 21.50.50

MATAGNE

Successeur P.F HENNUY

RUE JULIE BILLIART N° 34
5000 NAMUR
TEL 081/ 26.09.99

G.S.M 0475/ 641682

TOUTES FORMALITES / SERVICE JOUR & NUIT
FLEURS EN SOIE / MONUMENTS / PLAQUES
SOUVENIRS MORTUAIRES.

AUTO PNEUS SERVICE

Quai de l'Industrie, 2 - 5590 CINEY GARE

Tél. 083 21 51 29

SPÉCIALISTE PNEUS TOUTES MARQUES

GÉOMÉTRIE ÉLECTRONIQUE

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

NÉLIS & FILS s.a.

✳ *Tous produits de 1° choix*
✳ *Spécialités tartes au riz et gâteaux*
✳ *Grand choix de pains spéciaux*

Place Communale, 13
5330 ASSESSE

Tél. 083 65.53.37

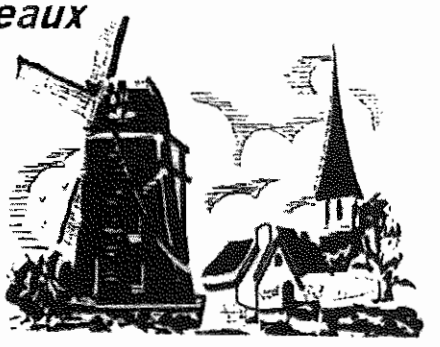

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

CLEAN

VOITURES - VITRES - BUREAUX
ENTRETIEN JOURNALIER

Avenue Roi Albert, 20 - 5590 CINEY

GSM
0477 236190

Tél. :
083 218611

Van Rymenant

ATELIER DE GARNISSAGE
Crupet

ATELIER DE GARNISSAGE

GARNISSAGE DE FAUTEUILS, SALONS
CHAISES DE TOUS STYLES
CONFECTION DE COUSSINS

RUE DU COMTE, 3 - 5332 CRUPET
TÉL. 083 69 90 56 - FAX. 083 69 03 45
GSM 0475 61 48 07

GÎTE RURAL À CRUPET

Le Cyclo

Un gîte chaleureux - 2 Épis

- bâtiment en pierre entièrement aménagé
- pour 3 ou 4 personnes
- salon (sans TV), cuisine équipée, 1 chambre, salle de bain
- terrasse bien exposée, jardin

TARIF 2002

WE : 75 € - SEMAINE : 150 €

Charges : 6 € (été) - 8 € (hiver)

Patrick et Dominique Colignon-Disclez
rue Haute, 34 - 5332 CRUPET
083 69.92.75

BOTTON G. & Fils

- VIDANGE fosses septiques
- DÉBOUCHAGE canalisations
- Curage d'égouts & avaloirs communaux
- Nettoyage de citerne à eaux
- Location WC portable pour FESTIVITÉS

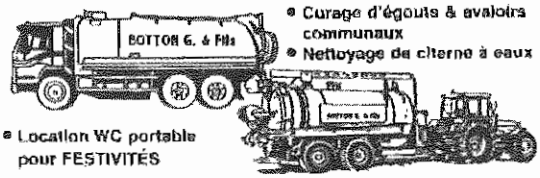

4 Rue de Lustin - 5330 MAILLEN
083 65 51 39 - NAMUR 081 74 25 88
AGREATION REGION WALLONNE

Nous sommes dans les Pages d'Or®

SABLAGE - REJOINTOYAGE
HYDROFUGATION
RÉPARATION DE FAÇADES

Christian TITEUX

Chaussée de Dinant, 21a
5334 FLOREE - ✆ (083) 65 50 23

Patron présent sur le chantier

Pas de sous-traitance

JLP

Jacques Léonet-Pairon

Décoration intérieur
et extérieur
Revêtements de sols
Stores d'intérieur
Garnissage

La Fagne, 34 B-5330 Assesse
Tél. (083) 65.63.72

Ets F. DELVAUX & Cº

Parquets
& Isolation

BOIS
PANNEAUX
PORTES
LAMBRIS

Avenue Schlögel, 39-41 - 5590 CINEY
Tél. 083 21 25 27 - 21 18 48 - Fax. 083 21 12 43

Boucherie Charcuterie

DELOBBE

Bœuf - Veau - Porc - Volaille

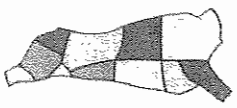

Rue du Try d' Andoy 5
5530 DURNAL

Tél. 083 69 91 70

On porte à domicile

"Le Bon
Petit
Diable"

taverne - restaurant

Cuisine du Terroir
Truites fraîches
Crêpes
TERRASSE

FERMÉ LE MERCREDI

Rue Haute, 8 - 5332 CRUPET • Tél. (083) 69 02 98

La seigneurie de Jassogne de 1431 à 1789

Antérieurement, à 1431. Les maîtres de Jassogne étaient également propriétaires du moulin Le Comte, de la ferme et des terres de Venatte et d'autres biens. Jassogne a donc appartenu à Thomas de Crupet, à la famille de le Loye, puis à la maison de Carondelet (voir Crup'Echos n°55, Le moulin Le Comte).

Le 23 juin 1431. Lambert Craulz Colin, bourgeois de Dinant, relève la terre de Jassoingne, lui dévolue par la mort de son oncle, Jean dou Bois, de Dinant, telle que l'avaient tenue Gérard de Jassoingne et ses prédécesseurs.

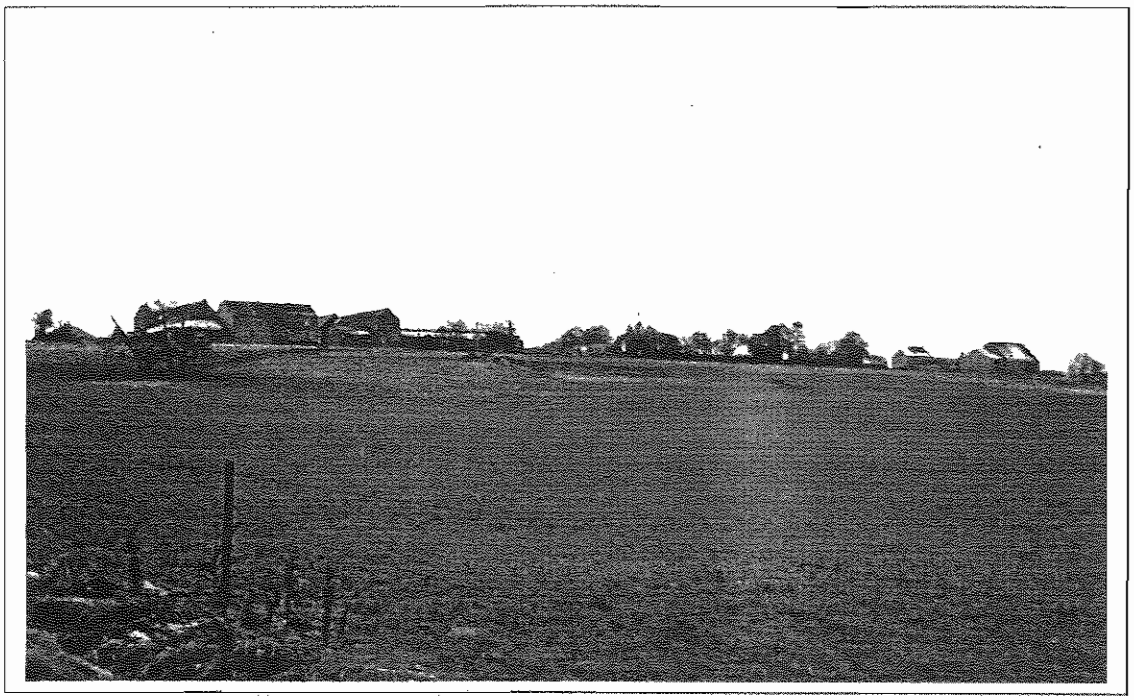

Le 4 mars 1506. François de Corrioul fait le relief d'une rente de 39 ½ muids d'épeautre hypothéquée sur la grande maison de Jassogne et sur la petite maison de Gugon audit Jassoigne. Voici ce que nous savons de cette rente. Elle avait sans doute appartenu à Jean de Corrioul, avant de passer aux mains de son frère François. En effet, le même jour où se faisait le relief, la cour féodale de Poilvache, à la requête de François de Corrioul, procéda à l'approbation du testament de son frère Jean. L'abbé de Brogne, Guillaume de Beez, avait été cité pour assister à cette formalité. La rente fut divisée : la petite maison de Gugon resta chargée de 10 muids ; la cense fut grevée des 29 ½ muids restants. Entre 1506 et 1657, les deux (moitiés) rentes furent la propriété de différentes familles. En 1657, Lambert-Charles de Petit réunit les deux rentes. La rente fut remboursée le 10 novembre 1789.

Le 31 janvier 1585. Guillaume de Carondelet, seigneur de Crupet, fait relever le fief de la maison, cense et cheruage de Jassoigne, lui dévolu par la mort de ses père et mère, Jean de Carondelet et Anne delle Loye (le prévôt de Poilvache avait fait poursuivre le seigneur de Crupet pour le forcer à relever).

Le 16 février 1608. Testament de Jean de Carondelet. Il laisse à sa femme, Anne de Davre, en cas de survie, la propriété de tous les biens provenant de Guillaume de Carondelet.

Le 27 mars 1609. Anne de Davre, veuve de Jean de Carondelet, fait relever la cense de Jassogne. Anne de Davre acquiert en engagère moyennant 2600 florins, la seigneurie de

Jassogne. A cette époque, la seigneurie consiste en une église paroissiale, quelques censes et manouvriers et grand nombre de bois ; en haute, moyenne et basse justice, amendes, confiscations, droit de chasse et de pêche, droits seigneuriaux, droit de mortemain, taille de Saint-Remy. Dans la juridiction de la seigneurie se trouvaient encore, outre divers biens censaux, les fiefs suivants : le moulin Le comte, la taille damoiselle Oude en Minosart et la cense de Venatte .

Entre 1609 et 1615, La cense de Jassogne se dive entre deux propriétaires : Guillaume de Carondelet pour un quart et Jacqueline de Carondelet pour trois quart.

En septembre 1614. Guillaume de Carondelet fait relever les fiefs lui dévolus par la mort de son père Jean, et de son frère, Lamoral de Carondelet. Guillaume de Carondelet, fils d'Anne de Davre, avait obtenu divers biens notamment la seigneurie de Wawremont, lors de son mariage.

Le 22 janvier 1615. un accord était intervenu entre Guillaume de Carondelet et sa mère. Celle-ci avait ajouté plusieurs propriétés à celles qui avaient été cédées en vertu du contrat de mariage. Il est probable que le quart indivis de la cense de Jassogne lui a été accordé à cette occasion.

Le 22 février 1627. François d'Oignyes, seigneur de Courrières, gouverneur de Philippeville, second époux d'Hélène de la Pierre, fait relever pour les filles que cette dame a eues de son premier mariage avec Guillaume de Carondelet **(le ¼ de)** la cense de Jassogne.

Le 25 août 1635. Jacqueline de Carondelet, chanoinesse de Maubeuge, fait relever **(les ¾ de)** la cense de Jassogne, lui échus par le testament de feue sa mère, Anne de Davre.

Le 26 février 1644. Testament de Jacqueline de Carondelet, chanoinesse de Maubeuge. Elle laisse les trois quarts de la cense de Jassogne à sa sœur, Anne-Marguerite de Carondelet, chanoinesse de Maubeuge, pour l'usufruit, à ses deux nièces, Margueritte-Adrienne-Marie de Brandembourg, chanoinesse de Maubeuge, et Charlotte de Brandembourg, chanoinesse de Nivelles.

Le 9 juin 1650. Anne-Marie-Louise de Carondelet baronne de revin (fille de Guillame de Carondelet et d'Hélène de la Pierre) fait relever **(le ¼ de)** la cense de Jassogne.

Entre 1650 et 1661. Marguerite-Adrienne-Marie de Brandembourg chanoinesse de Maubeuge, Charlotte de Brandembourg, chanoinesse de Nivelles, puis les héritiers de celle-ci. Jean-Hubert de Berlaymont, seigneur de la Chapelle, à titre de sa femme Anne-Eugénie de Brandembourg, etc. (Divers actes, relatifs à des poursuites en paiement d'arrérages de rentes, citent ces propriétaires en 1662).

Le 8 septembre 1661. Marguerite-Adrienne de Brandembourg, chanoinesse de Maubeuge, emprunte à François Badot, pour se meubler, 1000 patacons et constitue à son profit une rente de 62 ½ patacons sur ses biens, notamment sur ses droits à la cense de Jassogne appartenant aux héritiers de sa sœur, la dame de la Chapelle. (Le 12 avril 1668, Jeanne Moniot, veuve de François Badot, auditeur militaire, fit relever l'usufruit de cette rente).

Le 21 mars 1671. Le prévôt de Poilvache poursuit le Marquis de Deinse (Ferdinand de Mérode, neveu et héritier d'Anne-Marie-Louise de Carondelet) pour le forcer à faire relief du quart de la cense de Jassogne. (Le 8 avril 1643, les parents de Ferdinand de Mérode : Maximilien, baron de Mérode, et Françoise-Hubertine de Carondelet, avaient constitué une

rente de 100 florins sur tous leurs biens, notamment sur le quart de la cense de Jassogne au profit de Jean Mullaire, Seigneur de Corier.

En 1672. Les poursuites continuent contre Jean Marcq, ancien échevin de Namur, qui a saisi ce bien et qui fait relief le 13 mai 1672.

Le 24 janvier 1680. Nicolas Cuvelier, procureur général du Conseil Provincial, fait saisir les seigneuries de Sorinne et de Jassogne, appartenant à Margueritte-Adrienne-Marie de Brandembourg, à défaut du paiement d'arrérages de rentes.

Le 9 novembre 1682. Philippe-Adrien baron de Donglebert fait relever la seigneurie (et la cense) de Jassogne, à titre de son épouse, Marguerite-Théodore-Ignace de Berlaymont. (En 1703, le prévôt poursuivit la douairière de Donglebert pour relever l'usufruit de la cense. Cette dame répliqua avoir fait relief en 1682).

Le 8 juillet 1686. Philippe-Adrien de Donglebert constitue sur tous ses biens, notamment sur la seigneurie de Jassogne, une rente de 200 patacons au profit de Godefroid Janmart et de Marie Colebeau, sa femme.

Le 16 avril 1698. Maximilien-Albert de Mérode cède pour 1500 florins à Marguerite de Berlaymont, veuve de Philippe-Adrien de Donglebert, le quart auquel il a droit dans la cense de Jassogne.

Le 30 mai 1702. Marguerite de Berlaymont constitue sur tous ses biens une rente de 162 florins 10 sous au profit des religieuses anglaises. (En 1726, le procureur d'office poursuit les religieuses anglaises pour obtenir le paiement des deniers seigneuriaux dus à cause de cette constitution).

Le 26 mai 1705. Catherine d'Ilinslin, veuve de Jean-Paul de Halloy, fait saisir la cense de Jassogne à défaut de paiement des arrérages d'une rente de 100 patacons.

Le 13 avril 1706. Marguerite de Berlaymont, douairière de Donglebert, donne la seigneurie et la cense de Jassogne et d'autres terres à son beau-frère, Jean-Mathias de Donglebert, en garantie du paiement d'une somme de 9000 florins ou d'une rente viagère.

Le 6 mars 1706. Pierre-Antoine Montpellier, maître de forges à Yvoir, désintéresse la veuve de Halloy et est surrogé dans ses droits. Il fait relief le 1 février 1708.

Le 20 mai 1716. Marie-Josèphe-Philippine-Eléonore de Artéaga (qui le 12 août 1715, avait acquit tous les droits de Jean-Mathias de Donglebert sur la cense de Jassogne, en lui payant 500 pistoles et en s'obligeant à lui servir une rente viagère de 400 pistoles) paie à Pierre-Antoine Montpellier, maître de forges à Yvor, 7173 florins pour dégager la seigneurie et la cense de Jassogne. (La famille Montpellier conserva sur Jassogne une rente qui ne fut rédimée qu'en 1758).

Le 24 novembre 1735. Testament conjonctif de Marie-Josèphe-Philippine-Eléonore de Artéaga et de Nicolas-Ernest de Mettecoven, son mari.

Le 2 août 1738. Nicolas-Ernest de Mettecoven fait relever la cense de Jassogne, lui dévolue en vertu du testament de sa femme. (La seigneurie de Jassogne avait été relevée au Souverain Bailliage, le 1er juillet 1738).

Le 21 octobre 1751. Nicolas-Ernest de Mettecoven offre de payer les droits dus pour le relief que sa feue épouse aurait dû faire de la cense de Jassogne.

Le 3 août 1764. Isabelle-Thérèse-Marie-Josèphe de Quarré, seconde épouse de Nicolas-Ernest de Mettecoven, fait relever l'usufruit de la cense de Jassogne lui dévolue par la mort de son mari.

Le 10 avril 1788. Walter-Nicolas-Joseph-Laurent, baron de Mettecoven, fait relever la terre et cense de Jassogne, lui dévolue en vertu du testament de son oncle, Nicolas–Ernest de Mettecoven.

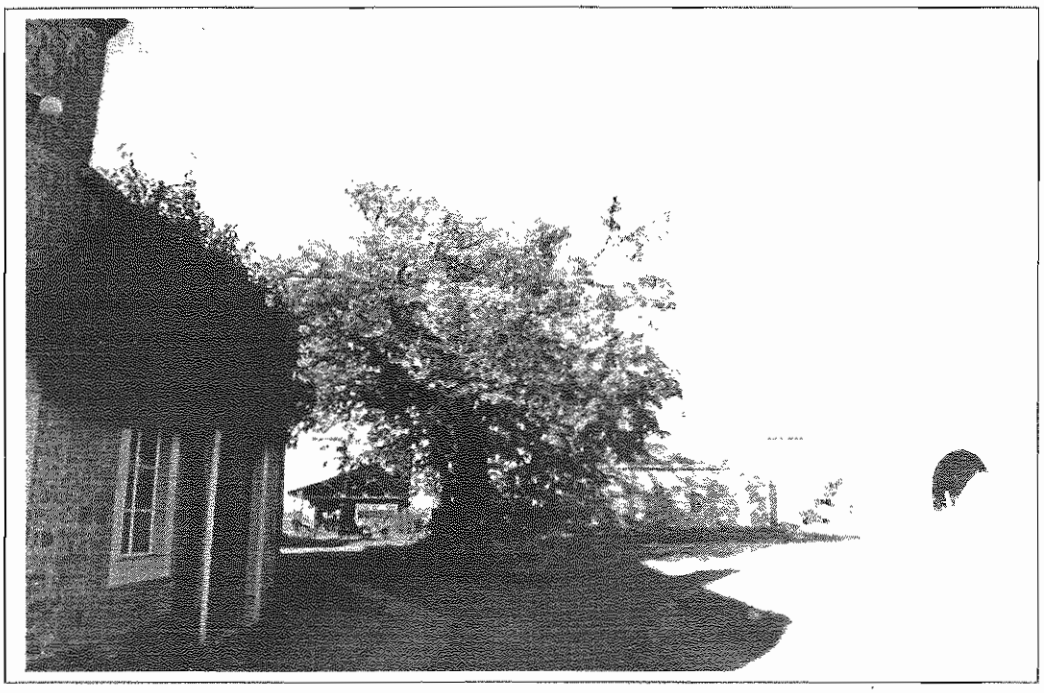

Le 10 novembre 1789. Le baron de Mettecoven rédime pour 2000 écus une rente de 29 ½ muids d'épeautre qu'il devait à Charles-Louis-Félix-Lallemand de Levingen, seigneur de Thon, et à son épouse, et qui grevaient la cense de Jassogne. (Voir le 4 mars 1506).

Il y a trace de dénombrements le 28 octobre 1751, le 9 décembre 1752 et le 18 février 1789.

Contenance : Une maison avec quartier de maître, basse-cour, grange, étable et jardin (3 bonniers) ; 102 bonniers de terre : trois prairies (environ 6 bonniers) ; des bois (la Bouchaille, 11 bonniers ; le bois de Jassogne, 24 bonniers ; la taille Delprée, 8 bonniers ; la grande et petite Chaumont, 40 bonniers, le bois Ramonet, 4 bonniers ; le bois Gailly, 15 bonniers ; la Garenne, 5 bonniers ; les bois de Godremont et du fond de Courrière, 11 bonniers ; le paschis, 26 bonniers).

Charges : Une rente de 29 ½ muids 4 setiers d'épeautre due au baron de Rahier (Cette rente féodale fut dénombrée en 1751 et 1763) ; une rente de 13 muids d'épeautre due au bénéfice cadastral de Crupet ; une rente de 5 florins due à l'hopital de Dinant ; deux viagères léguées par M.-J.-Ph.-El. de Artéaga.

Pascal ANDRE

LES RAMIERS Restaurant gastronomique
et le MOULIN DES RAMIERS Hôtel ****

à **CRUPET** - ✆ 083 69 90 70 - Fax : 083 69 98 68

La Cuisine

Le patron et son fils Hughes sont aux fourneaux. Ils sont membres des « Relais & Châteaux » et vous préparent des Menus gastronomiques. Spécialités selon la saison : Truffes du Périgord, agnelet des Pyrénées, foie d'oie poêlé aux mangues, gibier du Pays. Belle carte de poissons et crustacés.

Les Formules

- ***Formule Passion***

Du vendredi soir au dimanche après-midi

Le forfait comprend : le vendredi soir - le Menu Gastronomique
le samedi soir - le Menu Prestige
le dimanche midi - le Menu Balade à Crupet
le logement de 2 nuits avec petit déjeuner

Prix : 270 euros - 280 euros - 290 euros par personne suivant la chambre, hors boissons.

- ***Formule Détente***

Du samedi soir au dimanche après-midi.

Le forfait comprend : le samedi soir - le Menu Prestige
le dimanche midi - le Menu Balade à Crupet
le logement avec petit déjeuner

Prix : 160 euros - 165 euros - 170 euros par personne suivant la chambre, hors boissons.

- ***Formule Jeune (1/2 pension)***

Le forfait comprend : le repas du soir, Menu Balade à Crupet
le logement avec petit déjeuner
Valable uniquement à partir de 2 jours.

Prix : 100 euros - 110 euros par personne et par jour suivant la chambre, hors boissons.

- ***Formule Évasion***

Valable uniquement le mercredi et jeudi

Le forfait comprend : le Menu Prestige
le logement avec petit déjeuner

Prix : 130 euros - 135 euros - 140 euros par personne, hors boissons.

Options

Supplément single : 40 euros par jour.
Animal dans la chambre : 11 euros par jour.
Réduction pour 3ème personne dans la chambre : 20 euros par jour

Prix valables en 2003
En chambre Double

http://www.moulins.ramiers.be
E mail: info@moulins.ramiers.be

À l'abri des Étoiles

Rue Haute, 14 - 5332 CRUPET

Tél.: 083 69 05 41 - Fax.: 083 69 92 68
Fermé le mercredi et le jeudi, sauf réservation

Notre menu "Plaisir" 3è anniversaire
5 services au choix, sélection de vins comprise
au prix féérique de 54 euros

✳

Notre menu "Terroir" en trois services
vous est proposé de bouche à oreille
pour 25 euros

✓

- Service traiteur
- Carte des vins exceptionnelle (400 réf.)
- En 1989, lauréat des meilleurs sommeliers de Belgique
- En 2000, sélectionné dans les 10 meilleurs restaurants de gibier de Belgique